

Le Conseil communal d'Ormont-Dessous

- Vu** le préavis municipal no 5/2014 du 12 mars 2014,
- Ouï** le rapport de la commission désignée pour étudier cette affaire, lors de la séance du Conseil communal du 1^{er} mai 2014,
- Considérant** que cet objet a été valablement porté à l'ordre du jour,

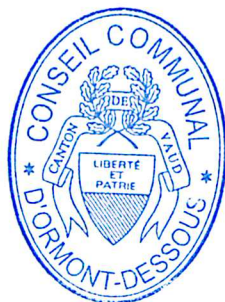
DECIDE

avec 13 voix pour et 15 avis contraires

1. De refuser le préavis susmentionné, relatif à la reconstruction du bâtiment de la voirie, Les Chenevières, Le Sépey.

La Présidente

Anne-Lise Oguey



La Secrétaire

Laurence Krebs



Le Conseil communal d'Ormont-Dessous

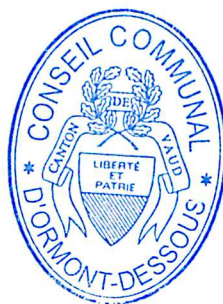
- Vu** le préavis municipal no 8/2014 du 9 mai 2014,
- Ouï** le rapport de la commission désignée pour étudier cette affaire,
- Considérant** que cet objet a été valablement porté à l'ordre du jour,

DECIDE à l'unanimité

- 1. D'approuver les comptes communaux 2013 tels que présentés.**
- 2. De donner décharge à la Municipalité de sa gestion durant l'exercice 2013.**

La Présidente

Anne-Lise Oguey



La Secrétaire

Laurence Krebs



Le Conseil communal d'Ormont-Dessous

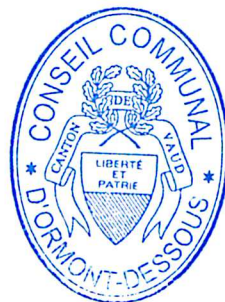
- Vu** le préavis municipal no 9/2014 du 6 juin 2014,
- Ouï** le rapport de la commission désignée pour étudier cette affaire,
- Considérant** que cet objet a été valablement porté à l'ordre du jour,

DECIDE

avec 17 voix pour et 12 avis contraires

- D'adopter la convention de fusion entre les communes d'Ormont-Dessous et d'Ormont-Dessus telle qu'elle a été remise en annexe du présent préavis.**

La Présidente



La Secrétaire

Anne-Lise Oguey

Laurence Krebs